

Burundi : HRW accuse les jeunes du parti au pouvoir de crimes en toute impunité

Human Rights Watch, 19 JANVIER 2017 Burundi : Des attaques perpétrées par des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir L’ONU devrait imposer des sanctions ciblées (Nairobi) – Des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir au Burundi, connus sous le nom d’Imbonerakure, ont brutalement tué, torturé et sévèrement battu des dizaines de personnes à travers le pays au cours des derniers mois, a déclaré Human Rights Watch aujourd’hui. Les meurtres et autres mauvais traitements reflètent l’impunité généralisée dont bénéficient les membres des Imbonerakure et la réticence du gouvernement à poursuivre ou à contrôler ce groupe.

Au cours des trois derniers mois, des membres des Imbonerakure (« ceux qui voient loin » en Kirundi, langue prédominante au Burundi), ont utilisé des gourdins pour battre à mort un garçon de 15 ans, ont planté un couteau dans l’œil de l’une des victimes, le rendant aveugle, et ont attaqué d’autres personnes à coups de couteau, de gourdin et des poteaux de bois. Des Imbonerakure ont transpercé l’œil d’un autre homme, puis l’ont piétiné à mort. Des Imbonerakure ont également établi des barrages routiers non officiels dans plusieurs provinces, parfois détenant et battant des passants, et leur extorquant de l’argent ou volant leurs biens.

« Les Burundais vivent dans la peur de la prochaine attaque, craignant de parler pour dénoncer les meurtres, les tortures et autres abus », a déclaré Ida Sawyer, directrice pour l’Afrique centrale à Human Rights Watch. « Ceux qui tuent et qui torturent en exerçant les violences si librement ainsi que les autorités burundaises qui les soutiennent doivent savoir que leurs actions ne restent pas sans conséquences. » Le pays a sombré dans une situation de non-droit depuis avril 2015, lorsque le Président Pierre Nkurunziza a annoncé son intention de briguer un troisième mandat contesté, en dépit de la limite de deux mandats établie dans les Accords d’Arusha. Ce cadre politique, signé en 2000, était le premier de plusieurs accords de partage du pouvoir entre belligérants, destinés à mettre fin à la guerre civile du pays. Les forces de sécurité gouvernementales et des membres des Imbonerakure ont réprimé les manifestants et les critiques du gouvernement de Nkurunziza. Les médias burundais indépendants ainsi que les organisations non gouvernementales, autrefois dynamiques, ont été décimés, et plus de 325 000 personnes ont fui le pays. Au cours des dix-huit derniers mois, plusieurs centaines de personnes ont été tuées et d’autres ont été torturées ou ont été victimes de disparitions forcées. Des groupes d’opposition armés ont également attaqué des forces de sécurité et des membres du parti au pouvoir, notamment des membres de la police et des Imbonerakure. Les nouveaux constats de Human Rights Watch s’appuient sur des entretiens menés depuis octobre 2016 auprès de plus de vingt victimes, défenseurs des droits humains et autres personnes, qui ont fait état de toute une série d’abus commis par des Imbonerakure dans six des provinces du Burundi. Certaines victimes ont été interrogées en dehors du pays. La plupart ont décrit des incidents qui se sont produits au cours des quatre derniers mois, mais Human Rights Watch a également découvert de nouvelles victimes torturées ou maltraitées par des Imbonerakure plus tôt en 2016. Human Rights Watch a été informé de plusieurs autres cas d’abus, mais les victimes avaient peur de parler de ce qu’elles-mêmes ou des membres de leur famille avaient subi. La plupart disaient craindre des représailles de la part de membres du parti au pouvoir si elles parlaient des abus. Depuis le début de la crise, des agents de la police et des services de renseignement ont fréquemment eu recours à des membres des Imbonerakure pour identifier des opposants présumés vivant à Bujumbura, la capitale. Certains de ces opposants arrêtés par des Imbonerakure – qui n’ont aucun pouvoir légal pour détenir des personnes – ont ensuite été torturés par des agents des forces de sécurité. Des témoins ont déclaré que, si quelques Imbonerakure sont arrêtés pour les abus qu’ils commettent, beaucoup d’entre eux sont relâchés rapidement et ne sont jamais traduits en justice. Des victimes ont affirmé que souvent les autorités judiciaires ne mènent une enquête que si la personne qui dépose plainte verse un pot-de-vin. Des avocats, des témoins et des magistrats ont déclaré que les affaires politiquement sensibles sont souvent traitées par des magistrats proches du parti au pouvoir. De nombreuses personnes refusent de porter plainte contre des Imbonerakure parce qu’elles les craignent et ont perdu confiance dans le système judiciaire, qui, selon elles, est incapable d’aider les victimes et peut être impliqué dans des abus. Un homme a déclaré avoir déposé plainte auprès de la police en février 2016 après que deux policiers ont violé sa femme. La police lui a répondu qu’il « ternissait l’image des forces de sécurité. » Après que la police l’a menacé et que des Imbonerakure l’ont roué de coups, il a retiré sa plainte. Les autorités burundaises devraient immédiatement et publiquement ordonner aux membres des Imbonerakure de cesser d’arrêter illégalement, de maltraiter et d’extorquer de l’argent à la population, a déclaré Human Rights Watch. Le système judiciaire burundais devrait mener des enquêtes et des poursuites contre les membres des Imbonerakure qui commettent ces crimes. Le gouvernement devrait également démanteler tous les barrages routiers illégaux à travers le pays. Dans une réponse de cinq pages à des questions posées par Human Rights Watch, Nancy-Ninette Mutoni, la secrétaire exécutive chargée de la communication et information pour le parti au pouvoir, a écrit que les Imbonerakure mènent des activités politiques « dans le calme et la sérénité » et n’arrêtent pas les gens. Elle a indiqué que le parti au pouvoir est contre la torture et n’a reçu aucune plainte de la part de la population sur des abus, ajoutant qu’elle s’insurge contre la « déshumanisation » des Imbonerakure : « Celui [parmi les Imbonerakure] qui transgresse [le règlement disciplinaire du parti] est sévèrement sanctionné d’abord par les lois internes [du parti] et au cas nécessaire, on fait recours aux lois pénales. » Elle a affirmé que les accusations d’extorsion n’étaient « que mensonge pur et dur ». Nancy-Ninette Mutoni a expliqué que les Imbonerakure participent à des « comités mixtes », comprenant des habitants, des autorités, des agents administratifs et des membres des forces de sécurité, ayant pour but d’assurer la sécurité. Dans ces comités, les Imbonerakure « ont non seulement le droit mais également le devoir de surveillance et de signaler tout mouvement et actes suspects aux forces de l’ordre. » Au cours des derniers mois, des membres du gouvernement ont été attaqués par des personnes non identifiées. Le 28 novembre 2016, des hommes armés ont attaqué et blessé Willy Nyamitwe, le conseiller en communication du président, près de son

domicile à Bujumbura. Le 31 décembre, un homme armé a abattu Emmanuel Niyonkuru, ministre de l'Environnement du Burundi, chez lui à Bujumbura. Plusieurs suspects ont été arrêtés dans ces deux cas. Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a adopté une résolution en septembre 2016 pour mettre en place une commission d'enquête sur les violations des droits humains commises au Burundi depuis avril 2015, afin de déterminer si ces violations peuvent constituer des crimes internationaux. Cette commission est également mandatée pour identifier les personnes présumées responsables dans le but de garantir la justice pour les crimes commis. Des autorités burundaises ont déclaré qu'elles refuseront de travailler avec la commission. En juillet 2016, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution autorisant le déploiement de 228 agents de police non-armés au Burundi en appui aux observateurs des droits humains de l'ONU. Les autorités burundaises ont refusé un tel déploiement. Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait imposer des interdictions de voyager et le gel des avoirs contre les individus responsables de violations des droits humains en cours au Burundi, selon Human Rights Watch. Le Conseil de sécurité devrait créer un panel d'experts pour identifier les responsables burundais, qu'ils fassent partie du gouvernement ou de l'opposition, les plus responsables pour les exécutions sommaires, les actes de torture et autres graves violations des droits humains commises depuis avril 2015. Le cadre des sanctions devrait inclure des exemptions à des fins humanitaires et veiller à ce que les sanctions fassent l'objet d'une procédure régulière, ainsi que des dispositions visant à lever ou suspendre les sanctions si les personnes sanctionnées corrigent ces abus ou si les autorités burundaises assurent une justice adéquate pour les crimes graves. Ainsi, le gel des avoirs et les interdictions de voyager cibleraient directement les personnes responsables d'abus et n'auraient aucun effet négatif sur la population burundaise dans son ensemble. La Commission d'enquête de l'ONU devrait rapidement ouvrir son enquête. Elle devrait mettre l'accent dans son enquête sur les meurtres et autres abus commis par des Imbonerakure afin d'identifier les membres des Imbonerakure ainsi que les agents des forces de sécurité et les membres du gouvernement ou du parti au pouvoir les plus responsables de ces crimes. De plus, si la Cour pénale internationale (CPI) trouve suffisamment de preuves pour justifier une enquête approfondie, elle devrait l'entreprendre le plus rapidement possible et enquêter sur les abus commis par les Imbonerakure – notamment toute personne occupant des postes de haut rang responsable de planifier, d'aider ou de ne pas empêcher des crimes contre l'humanité. « L'ONU, la CPI ainsi que les partenaires régionaux et internationaux du Burundi, devraient se mobiliser aux plus hauts niveaux et prendre des mesures de toute urgence afin de traduire en justice les personnes portant la plus grande responsabilité pour les crimes graves perpétrés contre les Burundais, et afin de mettre un terme aux violences et aux abus commis au Burundi », a conclu Ida Sawyer. Contexte des abus commis par les Imbonerakure Des membres des Imbonerakure ont été impliqués dans de nombreuses violations des droits humains au Burundi depuis au moins 2009. Dans la période précédant les élections de 2010, qui ont vu la victoire de Nkurunziza pour son deuxième mandat malgré de nombreuses allégations de fraude, le parti au pouvoir a utilisé des membres des Imbonerakure afin d'intimider et de harceler l'opposition politique, notamment au moyen de combats de rue avec les sections jeunesse de partis de l'opposition. De 2010 à 2012 des membres des Imbonerakure ont souvent attaqué et menacé des membres actuels et anciens des Forces nationales de libération (FNL), un parti de l'opposition, parfois conjointement avec des membres des services de renseignement ou de la police. Les FNL étaient un ancien groupe rebelle devenu un parti politique en avril 2009. Des milliers d'anciens combattants des FNL ont été démobilisés au milieu des années 2000. Depuis le début de la crise actuelle en avril 2015, des Imbonerakure ont arrêté, battu ou attaqué des membres des FNL dans tout le pays. En mai 2016, Human Rights Watch a interrogé des victimes de viol et de violence sexuelle qui ont déclaré avoir reconnu des membres des Imbonerakure qui les avaient violées. Certaines femmes ont été visées parce que leurs maris ou leurs parents masculins étaient membres de partis de l'opposition tels que les FNL. À la suite d'un affrontement entre l'armée burundaise et des membres d'un groupe armé inconnu entre le 30 décembre 2014 et le 3 janvier 2015, des Imbonerakure, des militaires burundais et des policiers ont commis au moins 47 exécutions sommaires de membres du groupe armé, dont certains étaient rendus. Des membres des Imbonerakure ont participé activement aux tueries, certains utilisant des machettes. Des témoins ont déclaré que pendant les affrontements, des policiers et des militaires ont transporté des Imbonerakure dans des véhicules du gouvernement et leur ont fourni des armes. Des témoins ont également déclaré avoir vu des membres des Imbonerakure ligoter, battre ou tuer des hommes capturés appartenant au groupe armé dans divers secteurs de la commune de Murwi, dans la province de Cibitoke. Des membres des Imbonerakure sont devenus de plus en plus puissants dans certaines provinces ces derniers mois. Certains membres collaborent étroitement avec le Service national de renseignement (SNR), arrêtent des adversaires présumés, les battent et les transfèrent aux bureaux des services de renseignement. Des Imbonerakure se sont parfois habillés en tenue policière ou de l'armée, porté des armes et opéré aux côtés de la police ou de l'armée. Dans des parties du pays, des témoins ont affirmé que certains membres des Imbonerakure sont plus puissants que la police, qui n'intervient même pas quand elle sait que des Imbonerakure torturent, arrêtent et maltraitent des habitants. Des victimes des partis de l'opposition ont affirmé qu'avec d'autres personnes perçues comme étant contre le parti au pouvoir ou contre un troisième mandat de Nkurunziza, elles ont été amenées dans des centres de détention officiels ou officieux où elles ont été torturées ou battues par des membres des Imbonerakure ou des policiers avec des bâtons, des ceintures et d'autres objets. Des membres des Imbonerakure ont également mis en place des barrages routiers improvisés sur les routes principales et secondaires de plusieurs provinces, dont Kirundo, Makamba, Musinga, Muramvya, Ruyigi et Ngozi, ont détenu des passants, extorqué de l'argent ou des objets de valeur et les ont parfois battus. Certaines victimes ont déclaré que des Imbonerakure les accusaient de collaborer avec des groupes de l'opposition. Dans d'autres cas, il n'était pas clair pourquoi elles étaient prises pour cible. Des Imbonerakure en sont également pris à des Burundais fuyant vers les camps de réfugiés tanzaniens, réclamant des pots-de-vin avant qu'ils ne passent la frontière et s'ils ne

pouvaient pas payer, on leur volait leurs biens. Des militants des droits humains et des résidents burundais ont déclaré à Human Rights Watch que des membres des Imbonerakure ont également effectué des patrouilles nocturnes dans de nombreuses provinces et imposé des couvre-feux non officiels aux résidents locaux. Meurtres récents commis par des membres des Imbonerakure

Juste avant minuit, le 19 novembre, un groupe d'une dizaine de jeunes hommes et de garçons rentraient à pied chez eux après avoir regardé un match de football à la télévision dans la commune de Gihanga, dans la province de Bubanza. Un groupe d'une douzaine d'Imbonerakure armés de gourdins a rencontré les jeunes et leur a ordonné de s'allonger à plat ventre sur le sol. On ne sait pas pourquoi ils ont été arrêtés, mais les habitants ont dit que les Imbonerakure dans la commune avaient imposé un couvre-feu non officiel à 19h heures à Gihanga. Un membre du groupe de jeunes a déclaré : Alors que nous étions couchés sur le ventre, ils ont commencé à dire : « Nous allons vous battre, espèces de chiens, de criminels. » Puis ils nous ont battus pendant environ 10 minutes. Ils nous battaient au hasard, chacun battait celui qu'il voulait. Au bout de 10 minutes, nous avons entendu leur chef arriver et dire : « Battez ces criminels. » Quand nous avons entendu sa voix, nous savions que les choses ne seraient pas faciles ; il est connu pour le mal qu'il fait aux gens dans le village. Nous avons décidé de fuir et chacun a couru dans une direction différente. Un membre du groupe, un élève de 15 ans nommé Faustin Niyonsaba, n'est pas échappé. Il a ensuite été trouvé semi-conscient, jeté devant sa maison. Niyonsaba a été emmené dans un centre de santé local, puis dans un hôpital de Bujumbura. Il est mort le lendemain matin. Un témoin qui a vu Niyonsaba plus tard lors de la nuit de l'attaque a décrit ses blessures : Il était couvert de sang. Il a essayé de dire quelques mots mais n'a pas pu. Il avait des blessures graves sur le dos, et je suppose qu'il est mort à cause des coups de matraques [utilisées pour le battre] à la tête. Il n'avait aucune plaie [ouverte] [à la tête], mais elle était gonflée en plusieurs endroits. Après l'incident, la police a arrêté au moins neuf hommes, dont un était le chef local des Imbonerakure. Celui-ci a ensuite été libéré sans inculpation. Un groupe d'habitants a confronté des fonctionnaires de police au sujet de la libération de l'homme. La police a tiré en l'air pour disperser la foule, blessant apparemment au moins deux personnes. Quatre Imbonerakure soupçonnés d'être impliqués dans l'agression contre Niyonsaba restent en détention.

Le 29 octobre, un vol s'est produit dans une zone rurale dans l'une des provinces du nord du Burundi. Un témoin a déclaré qu'un responsable du village avait demandé à des membres des Imbonerakure de rechercher les coupables. Les Imbonerakure ont ensuite détenu et battu un homme d'une vingtaine d'années avec des bâtons. Le témoin a ajouté que l'homme s'est évadé plus tard et a cherché refuge dans une maison voisine avec au moins quatre autres personnes. Le propriétaire de la maison a vu une cinquantaine d'Imbonerakure munis de bâtons s'approchant de la maison, alors il a verrouillé la porte. Soudain, d'autres Imbonerakure sont arrivés devant la maison avec un policier et un responsable du village. Lorsque le policier a demandé au propriétaire de la maison d'ouvrir la porte, il a obtempéré. Ils ont arrêté deux personnes qui se cachaient dans la maison, y compris l'homme qui avait été battu plus tôt. Ils ont été ligotés et emmenés au poste de police. Un autre homme qui était resté en arrière dans la maison a décrit ce qui s'est passé ensuite : Le reste d'entre nous sommes restés à la maison pensant que c'était fini. Mais 30 minutes plus tard, une petite équipe d'Imbonerakure est venue et m'a attaché avec [nom omis], et ils nous ont emmenés au bureau de police. C'était comme une chasse à l'opposition parce que nous sommes membres du FNL. Ils nous ont laissés là, disant qu'ils allaient chercher d'autres personnes pour les arrêter. Ils nous ont dit : « Nous allons vous corriger. » [Les deux détenus qui avaient été arrêtés avant nous] étaient déjà en mauvais état. Ils étaient visiblement gonflés, surtout leurs bras, mais je n'ai pas vraiment eu le temps de bien les regarder parce que c'était mon tour d'être battu. Ils nous ont frappés partout et un Imbonerakure appelé [nom omis], a pris un poignard, et a crevé l'œil de [nom omis], disant : « la prochaine fois, tu verras loin. » Une autorité locale ainsi qu'un Imbonerakure ont ensuite piétiné sur le ventre jusqu'à ce qu'il en meure. Nous avons passé la nuit avec son cadavre dans la même pièce. Un autre témoin qui a vu le corps le lendemain a déclaré : [Il] avait des blessures partout, mais c'était comme si la chair sur les jambes et une partie de ses mollets avaient été coupées avec un couteau. Son œil était sorti. Selon des témoins, un responsable local a déclaré à un membre de la famille du défunt que s'il ne l'enterrait pas, il serait emprisonné. Une personne au courant de l'incident a indiqué que quatre personnes présumées impliquées dans le meurtre avaient été détenues et envoyées dans une prison régionale. La famille du défunt continue d'être menacée par des membres des Imbonerakure, qui disent que si les quatre suspects ne sont pas libérés, la famille « verra ce qui va leur arriver ». Human Rights Watch n'a pas pu confirmer la détention des quatre suspects. Tortures et autres exactions récentes commises par des membres des Imbonerakure

Dans un village au sud de Bujumbura, un maçon de 32 ans a déclaré que trois membres des Imbonerakure, dont son voisin, l'ont attaqué dans sa maison le 23 novembre : Ils ont enfoncé la porte en y jetant un gros rocher. Ma famille et moi dormions depuis au moins deux heures. Quand ils sont entrés, ils m'ont ordonné de m'allonger sur le sol et ils allaient « me montrer ». J'ai compris que mon temps était écoulé et j'ai commencé à me défendre. [Mon voisin] était resté à l'extérieur de la maison et est entré quand il a vu que je résistais. Je les ai combattus. Les bâtons [qu'ils avaient] étaient faits de bois séché, d'au moins un mètre de longueur et 6 centimètres d'épaisseur. Ils étaient bien faits. Je connais bien en dimensions car je suis maçon. La victime, un membre des FNL, a indiqué qu'il ne savait pas ce qui avait provoqué l'attaque. Le voisin impliqué dans l'agression l'avait insulté en 2015 pendant la période de campagne pré-électorale, l'appelant umukeba, un terme péjoratif en Kirundi signifiant « opposant au gouvernement ». Les agents ont arrêté trois des agresseurs présumés, mais les ont tous libérés avant l'audience préalable au procès. Deux témoins ont dit que trois Imbonerakure, armés de longs bâtons en bois et de couteaux, ont volé le téléphone d'un homme à un barrage routier en septembre. Lui et un autre homme sont retournés au barrage routier pour récupérer le téléphone et ils ont été battus par des Imbonerakure qui les ont accusés d'attaquer le barrage routier. L'un des deux hommes a déclaré : Lorsque [les Imbonerakure] nous ont vus, ils nous ont ordonné de nous arrêter là où nous étions et de nous allonger face contre terre. Ils ont commencé à me battre sur les fesses et les jambes. Ils nous ont dit que nous avions attaqué leur camp. Le lendemain, nous avons déposé une plainte. L'officier de police judiciaire nous a réunis et a dit

aux [Imbonerakure] de nous demander pardon. Je n'ai pas pu m'asseoir pendant plusieurs jours parce que j'étais enflé là où ils m'ont battu. Les Imbonerakure responsables de l'incident ont passé une nuit au centre de détention local et ont ensuite été relâchés. Un ancien militaire, âgé de 40 ans, a déclaré qu'un membre des Imbonerakure et des policiers l'ont arrêté le 11 septembre à Bujumbura et l'ont emmené au quartier de Kamenge, où il a été détenu dans un conteneur conçu pour le transport de marchandises, avec plusieurs autres hommes. Ils l'ont accusé de divulguer des informations aux Burundais au Rwanda. L'ancien militaire a déclaré : Ils ont pris mon téléphone, m'ont attaché et ont volé mon argent. Il y avait beaucoup de gens [dans le conteneur]. Il y avait des personnes des [partis politiques d'opposition] FNL, MSD [Mouvement pour la solidarité et la démocratie], et des Tutsis et des Hutus opposés au troisième mandat [de Nkurunziza]. Ils m'ont torturé là-bas. Ils m'ont battu avec des bâtons et des cordes, également avec un cadenas de vélo. Ils nous ont battus à 6 heures du matin, 14 heures et 21 heures. Je suis resté là pendant quatre jours. Ils ne nous ont donné que des restes de nourriture de la police et de l'eau qui était restée au soleil. Ils m'ont battu parce qu'ils ont trouvé des informations sur mon téléphone concernant [les stations de radio en ligne basées au Rwanda] Humura et Inzamba et les contacts WhatsApp d'anciens collègues [dans l'armée]. La victime a indiqué qu'un policier compatissant qui le connaissait a écouté son histoire et l'a libéré pendant la nuit, après quatre jours de détention. En juin, des membres des Imbonerakure, de la police et de l'armée ont enlevé un homme de 32 ans originaire de la capitale, Bujumbura. Ils lui ont mis une cagoule, l'ont frappé à la tête, l'ont tailladé avec un couteau plusieurs fois au dos et lui ont donné un coup de couteau à l'œil;il. Il a été grièvement blessé à la tête ainsi qu'au dos et a perdu un œil;il. Il a payé le personnel médical pour ne pas révéler l'hôpital dans lequel il était soigné afin que les Imbonerakure ou les forces de sécurité ne le retrouvent pas.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});